

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

EXTRAIT du procès-verbal de la cent quatre-vingt-seizième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 11 mars 2019, à 9 heures, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

Octroi d'un dégrèvement d'enseignement pour le projet de recherche intitulé Savoirs sur l'inclusion et l'exclusion des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans et queer (SAVIE-LGBTQ)

RÉSOLUTION 2019-CSAC-1239

ATTENDU les documents déposés en annexe CSAC-196-3.1;

ATTENDU la résolution 2003-A-12121 adoptée par le Conseil d'administration le 25 novembre 2003 adoptant le libellé de la Politique no 41 des services aux collectivités ainsi que les divers règlements et programmes de dégrèvement qui y sont associés;

ATTENDU le programme de dégrèvement pour un projet de recherche dans le cadre des services aux collectivités;

ATTENDU les critères d'admissibilité et le processus d'évaluation adoptés par le Comité des services aux collectivités;

ATTENDU le financement accordé par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) au projet de recherche intitulé Savoirs sur l'inclusion et l'exclusion des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans et queer (SAVIE-LGBTQ);

ATTENDU la demande formulée par le Conseil québécois LGBT et par la Coalition des familles LGBT;

ATTENDU le domaine d'expertise et l'intérêt pour le projet de monsieur Martin Blais, professeur au Département de sexologie;

ATTENDU la Convention collective UQAM-SPUQ, et plus particulièrement l'article 10.13;

ATTENDU le résultat global obtenu par ce projet;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Mélanie Marsolais, appuyé par madame Audrey Dahl, que le Comité des services aux collectivités :

RÉSOLUTION 2019-CSAC-1239 (SUITE)

ÉMETTE un avis favorable sur la pertinence sociale et la qualité du projet de dégrèvement d'enseignement pour fin de recherche intitulé Savoirs sur l'inclusion et l'exclusion des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans et queer (SAVIE-LGBTQ);

RECOMMANDE à la vice-rectrice à la Recherche, à la création et à la diffusion d'autoriser un dégrèvement de 45 heures à monsieur Martin Blais, professeur au Département de sexologie, aux fins d'assurer la réalisation de ce projet de recherche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, le 11 mars 2019

(s) Marcel Simoneau
Président du Comité des services aux collectivités



Le 11 mars 2019
AH/kd